

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 344 – AOUT 2026



AGENDA : **RAPPEL**

Le secrétariat de mairie est fermé du 17 au 28 Août 2026.

La permanence du 18 Août est reportée au 25 Août de 18 h à 19 h.

CONSEIL MUNICIPAL du 30/07/2026

Le compte-rendu est à votre disposition sur le site www.villeylesec.fr et sur le lien suivant : [Procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 30 juillet 2026](#). Vous pouvez également le demander en Mairie.

ARRETE PREFECTORAL

Le 03 août 2026 : [Arrêté portant sur l'interdiction temporaire de feux d'artifices, transport, achat et utilisation d'articles pyrotechniques du 01/08/2026 au 17/08/2026](#)

Vous pouvez le consulter sur le site www.villeylesec.fr et également le demander en Mairie.

INCIVILITES : AUTOUR DU TERRAIN DE JEUX DU VILLAGE.

Pour sécuriser notre village, un grillage a été posé autour du **terrain de jeux** afin que petits et grands puissent utiliser ce lieu en toute tranquillité. Peu de temps après la pose de ce grillage, celui-ci a été dégradé.

Cette situation est inadmissible !

Les travaux engagés par la Municipalité le sont pour le bien de tous et imputés sur le budget communal... budget qui est également le vôtre.

N'hésitez pas à faire remonter, en Mairie, toutes les incivilités que vous constatez et ne laissez pas des personnes irrespectueuses dégrader notre village !!



INCIVILITES : DEPOT SAUVAGE.

Nous rappelons que la benne à verre située Chemin du Château d'Eau est prévue pour le dépôt de verre ménager.

Il est **strictement interdit de déposer des vitrages, des miroirs, etc** Ceux-ci doivent être déposés directement en déchetterie.

Il en est de même pour les **téléviseurs** et autres appareils ...

Merci de respecter ces règles de tri ...

Nous rappelons qu'il y a **OBLIGATION d'aller à la **déchetterie** et que des **sanctions** peuvent être infligées par le biais de la CC2T.**



FRELONS ASIATIQUES : Décision du Conseil Municipal

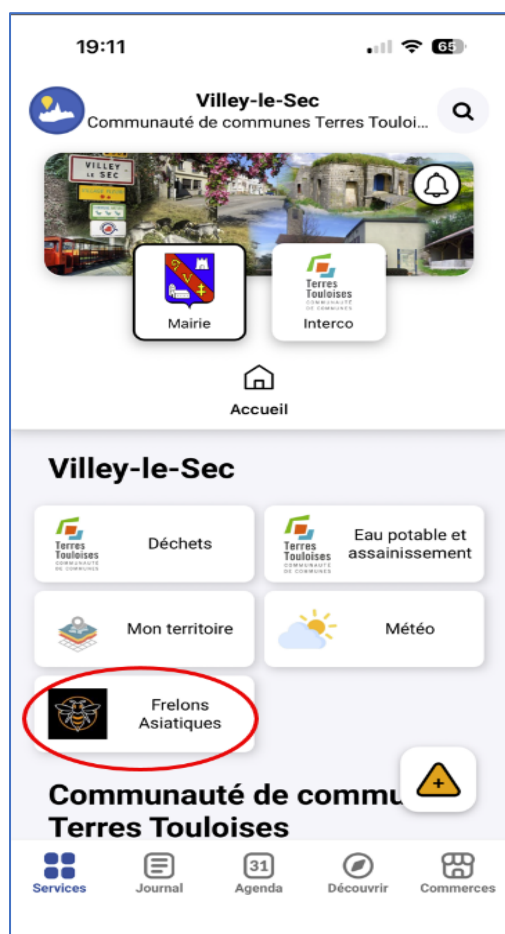
Lors de la réunion du 30 Juillet 2026, il a été décidé de conclure une **convention de partenariat** avec le Rucher Paulino (destructeur agréé biocides et prix d'intervention négocié par la CC2T).

Il a été également décidé d'un montant de **prise en charge, par la Municipalité**, des frais d'intervention pour la destruction des nids de frelons asiatiques, pour 2026, **d'un montant de 100 euros par intervention**. Pour information, le coût de base est de 130 euros + éventuels frais de nacelle.

Procédure pour l'intervention : **Signalement obligatoire à la Mairie par mail, par téléphone ou par l'utilisation de l'application Intramuros. Ensuite, la Mairie validera la destruction au Rucher Paulino.**

FRELONS ASIATIQUES : Un peu d'informatique sur INTRAMUROS

Chaque été, les communes sont confrontées à une augmentation des signalements de nids de frelons asiatiques. Pour simplifier cette démarche pour les habitants, IntraMuros s'associe aujourd'hui à **SignalNids**. Mais vous n'avez pas besoin de créer de compte pour effectuer un signalement.



En intégrant ce service directement dans l'application Intramuros que vous utilisez, cette démarche est plus simple, plus visible et plus accessible.

Une démarche simple pour vous

Depuis votre smartphone, vous pouvez accéder en quelques secondes au formulaire SignalNids « **Frelons Asiatiques** » depuis votre application communale Intramuros.

Vous bénéficiez ainsi d'un accès rapide à un outil spécialisé pour :

- signaler un nid de frelons asiatiques
- transmettre votre localisation
- faciliter la prise en charge
- consulter les lieux ayant déjà fait l'objet d'un signalement



OPERATION « MON BEAU VILLAGE 2026 »

Vous pouvez encore voter jusqu'au 31 Août 2026.

N'hésitez pas à partager avec vos Familles, vos Amis, ... !!



1^{ère} SOIREE A THEME : Soirée « Glaces Thermomix »

Une **soirée musicale** aura lieu le **Samedi 22 Août 2026** à partir de **19 H**, Place de l'Eglise. Le marchand de pizzas du Lundi sera présent pour ceux qui le souhaiteront.

Les glaces seront offertes par la Mairie.  Ces dernières seront réalisées par des habitant(e)s du village. S'il pleut ce jour là, nous utiliserons la salle de l'ancienne école.

Venez nombreux pour passer un bon moment ...



LA CALDENIACIENNE 2026 : Le Dimanche 06/09/2026

Arrêté 2026-15 circulation caldeniacienne

Le chemin communal de Villey-le-Sec à Chaudeney sur Moselle (dit Chemin du Francalet), le chemin de la maison carrée, le tour du fort et le chemin dit « des pompes » seront **interdits à toute circulation**, hormis pour les véhicules de l'organisation et de secours, le **Dimanche 06 Septembre 2026** pendant la durée de la course, soit de **8 H 00 à 13 H 00**.

Il sera **interdit de chasser** en forêt de Villey-le-Sec le **Samedi 05 Septembre 2026** à partir de **8 H 00** jusqu'au **Dimanche 06 Septembre 2026** à **18 H 00**.

Venez nombreux sur le parcours pour encourager les participants



LES COMMISSIONS COMMUNALES

« Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit », c'est l'axiome que nous nous sommes donnés. Pour y répondre au mieux, comme convenu, les Commissions communales se mettent en place ...

La réunion de mise en place de la Commission « **SECURITE** » s'est déroulée le 12 Août 2026 à 18 h 30 et la réunion de mise en place de la Commission « **PATRIMOINE** » se déroulera le 19 Août 2026 à 19 h 00 pour prévoir la méthodologie de travail.

Les premières réunions d'échanges avec les habitants volontaires du village sont prévues en Septembre.

Des mails individuels vous seront envoyés pour confirmer les dates et lieux de RV.





LE ROI DU POULET :

Début Juillet 2026, un marchand de poulets rôtis "LE ROI DU POULET" nous avait demandé de pouvoir s'installer dans le village les Mardi midis.

Comme il n'était venu qu'une seule fois, nous l'avons recontacté et
il nous a informés qu'il n'était plus intéressé ...

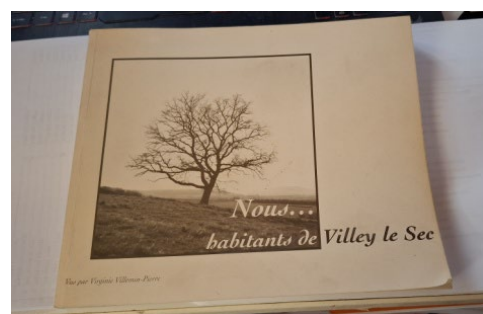


SOUVENIRS, SOUVENIRS, ... ARCHIVES.

En réalisant du tri à la Mairie, nous avons retrouvé quelques « souvenirs »...

La carte postale jointe à ce Trabec Flash en est un ...

Nous tenons également à votre disposition, à la Mairie, un livre de photos des habitants du village en l'An 2000 ... **N'hésitez pas à venir en chercher un exemplaire si vous le souhaitez.**



REPORTAGE PHOTOS AERIENNES DE NOTRE COMMUNE.

Un reportage de photos aériennes de la Commune a été réalisé et il vous est possible de passer des commandes de ces photos aux tarifs suivants :

- Agrandissement 40 x 60 cm : 25 €
- Calendrier mural personnalisé : 20 €
- Clé USB contenant les photos en haute définition : 20 €

Si vous êtes intéressé(e) et afin de faciliter votre choix, **une planche de miniatures de l'ensemble du reportage ainsi que les coordonnées du prestataire** seront à votre disposition en Mairie ou en envoi par E-mail à votre demande.

MACHINE A PIZZAS.

La machine à pizzas a été démontée sans que nous en ayons été informés !

Nous souhaitons connaître vos idées, vos suggestions pour éventuellement remplacer cette machine par un autre distributeur (boissons, œufs, etc ...).

Vous trouverez, ci-joint, un sondage auquel nous vous demandons de nous faire retour pour le 30/09/2026. En fonction de vos réponses, nous adapterons un nouveau service.

DIFFUSION DU TRABEC FLASH et DU TRABEC FLASH ASSOCIATIONS.

Nous profitons du sondage ci-dessus pour également connaître vos envies, vos besoins quant à la diffusion mensuelle des Trabecs. Merci de vos retours.

**Retrouvez également des infos sur le site www.villeylesec.fr
et sur l'Application INTRAMUROS.**



VILLEY LE SEC



Département de
MEURTHE-ET-MOSELLE

Sondage auprès des habitant(e)s sur l'éventuel remplacement de la machine à pizzas

Comme indiqué dans le Trabec Flash d'Août 2026, nous avons eu la « surprise » de découvrir que le distributeur de pizzas avait été démonté !

Suite à la suggestion d'un habitant du village, il nous a été suggéré de le remplacer par un distributeur de boissons sans alcool.

Avant d'entamer une quelconque démarche, nous souhaitons que vous nous fassiez part de vos idées et suggestions à ce sujet.

Que souhaiteriez-vous avoir à disposition au sein du village ?

Merci de nous faire connaître votre ou vos choix, pour le 30/09/2026 par mail (mairie@villeylesec.fr) ou bien en le déposant directement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

=====

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Je souhaite qu'un distributeur soit remis en place pour avoir à disposition :

Fait à, le

Signature :



N'oubliez pas de répondre à l'autre sondage au dos de ce document



VILLEY LE SEC



Département de
MEURTHE-ET-MOSELLE

Commission « Communication » Sondage auprès des habitant(e)s sur la diffusion des Trabecs Flash mensuels

Pour répondre au mieux à vos attentes, nous souhaitons connaître vos souhaits quant à la diffusion mensuelle des Trabec Flash et Trabec Flash Associations.

Ces documents sont, aujourd'hui, distribués dans vos boîtes aux lettres et sont accessibles sur le site internet du village.

Nous pourrions également, dans l'avenir, vous les faire parvenir sur vos adresses mail.

Merci de nous faire connaître votre ou vos choix, pour le 30/09/2026 par mail (mairie@villeylesec.fr) ou bien en le déposant directement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

=====

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Je souhaite recevoir ces documents :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| ❖ Par courrier dans ma boîte aux lettres | ☐ Oui | ☐ Non |
| ❖ Par e-mail sur mon adresse mail | ☐ Oui | ☐ Non |
| ❖ Seulement en accédant au site internet du village | ☐ Oui | ☐ Non |

Fait à, le

Signature :

Pour d'autres idées ou suggestions, n'hésitez pas à vous exprimer ci-dessous :

.....
.....

N'oubliez pas de répondre à l'autre sondage au dos de ce document

